

Madame la Commissaire enquêteur

ERREURS DANS LES PHOTOMONTAGES

En lisant lors des permanences les photomontages de la pièce 7 j'ai constaté dans notre paysage proche des preuves que les photomontages fournis par le promoteur sont souvent trompeurs.

I-DEPUIS les ESSARTS LES SEZANNE



En prenant la route D373 de Sézanne vers le Clos le Roi nous avons une vision sur les 3 parcs : Brie Champenoise, Butte de Soigny et les Châtaigniers (qui se trouve à côté de Montmirail). A seulement deux ou 3 endroits on les voit moins à cause d'une petite butte. Par contre les bosquets ne les cachent absolument pas. Or le photomontage pris au carrefour avec les Essarts les Sézanne n'en montre aucune, alors qu'avant et après ce carrefour on les aurait vu très bien comme le montre la photo ci-dessous 'à 100m au plus) et comparez là avec le photomontage pièce 7 annexe 1 p58 (ils sont assez semblables) La photo est prise de jour, le parc des Châtaigniers de Montmirail est visible plus à gauche de cette photo. De nuit ils clignotent sur toute la largeur de l'horizon.

Vous qui conduisez, vous vous rendez sûrement compte comme c'est perturbant pour un conducteur.

II-DEPUIS SEZANNE



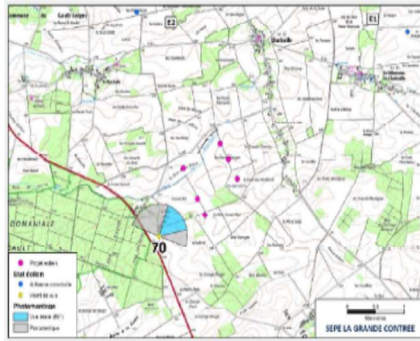
Notre village est à 7km à vol d'oiseau de Sézanne, petite cité de caractère.

Sézanne est à 130m d'altitude et nous à 190m. Avec des éoliennes de 135 m il est évident qu'elles seront visibles depuis le mail des Cordeliers

III- AUTOUR DE CHARLEVILLE :

1- Depuis Le Clos le Roi

A l'entrée sud le porteur de projet dit que les 7 éoliennes du Gault Soigny ne sont pas visibles ce qui est parfaitement faux à condition de se déplacer de quelques mètres et les éoliennes en projet sont représentées comme des bouts d'allumettes, par contre pourquoi ne pas avoir fait un photomontage du centre du hameau à 700m des futures éoliennes en projet qui nous domineront de 135 m.



Photomontage 70 : au Sud du Hameau du Clos le Roi

Distance du point photo par rapport au parc : 0,8 km – Angle de vue : 180°

Depuis l'entrée Sud du Hameau du Clos le Roi, les vues sont courtes et limitées par la ligne de crête qui descend vers le hameau. Le paysage est marqué par présence de bâtiments de l'exploitation agricole qui accompagnent les vastes parcelles cultivées qui entourent le hameau. Ces bâtiments marquent l'horizon et sont accompagnés d'une végétation relativement dense.

Les futures machines émergeront de la ligne de crête à l'Est du hameau, à l'arrière de la ligne de crête qui forme la ligne d'horizon. Cette ligne de crête masque en partie le mat des éoliennes, limitant ainsi la hauteur perçue et réduisant l'effet d'écrasement sur les bâtiments du hameau. Les éoliennes les plus proches présentent une hauteur perçue équivalente à celle des bâtiments agricoles, réduisant ainsi l'impression de gigantisme des futures machines. Cette cohérence d'échelle permet de réduire l'impact visuel du futur parc, malgré sa proximité avec le hameau du Clos le Roi. La covisibilité importante entre les futures machines et la zone bâtie induit un impact élevé sur celle-ci, toutefois le rapport d'échelle cohérent entre les éléments bâtis et le futur parc atténue cet impact.

Impact visuel du projet sur le paysage

Très élevée	Élevée	Moyen	Faible	Très faible
-------------	---------------	-------	--------	-------------



Du Clos au carrefour de la D447 et la rue de la Distillerie vers le Bout de la Ville , on voit parfaitement la Brie Champenoise. Sur un autre dossier je vous avais mis la photo prise de ce carrefour où je vous montrais la taille du château d'eau par rapport à l'éolienne si vous vous en rappelez.

Ci-dessous vue du parc de Soigny à l'entrée sud avec la Ferme Lebon et son Hangar reconnaissable , puis une photo 1km avant en venant de Sézanne, parc toujours bien visible.

On ne peut pas nier que le premier parc d'Ostwind est visible.
Or ceux qui font les photomontages réduisent les impacts.



On peut lire sur pièce 9 ce qu'il pense sur le Clos le Roi où l'impact sera moyen à faible car le secteur est restreint. Pourtant dès qu'on sort du hameau nous sommes obligatoirement au pied de ces énormes machines par la D447 ou par la rue de la Distillerie

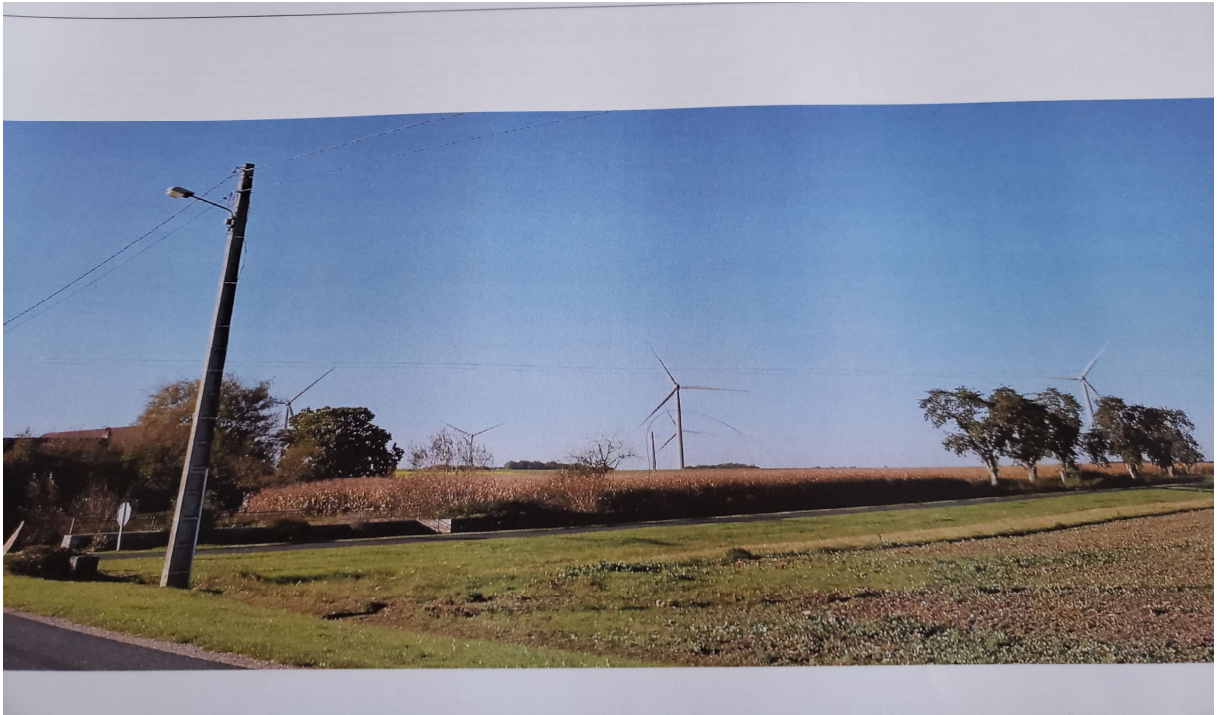
Pour les impacts depuis les points de vue rapprochés met en évidence un impact visuel du projet faible. Les photomontages présentent une perception du parc ponctuel au gré des masques visuel qui ponctuent le paysage. L'implantation des nouvelles machines n'engendrera pas de saturation visuelle du paysage et ne dégradera pas sa perception.

L'analyse des photomontages réalisés dans le paysage immédiat principalement aux abords des villages permet de mettre en évidence un impact moyen à faible. L'analyse des impacts montre que les machines seront en partie masquées lorsque des habitations seront visibles limitant ainsi l'impact sur celles-ci. L'implantation choisie permet d'éviter l'effet d'écrasement sur les villages et la saturation visuelle du paysage depuis les secteurs d'habitation. L'impact des futures machines depuis ce secteur du paysage est nuancé, car il dépend beaucoup de la distance entre les machines et le point de vue. C'est notamment le cas au hameau du Clos le Roi où l'impact est élevé à cause de la proximité avec les machines, mais sur un secteur très restreint. On peut donc conclure à un impact moyen à faible dans cette zone.

2-LE BOUT DE LA VILLE

Même problème au bout de la ville à 800m du parc

Voir photomontage pièce 7 annexe 1 p 69 avec carte ...



Sur ce photomontage les éoliennes semblent à nouveau pratiquement de la taille de ces arbres et les pieds sont cachés par du maïs ce qui est fortement déconseillé par la DREAL quand elle donne les conseils au porteur de projet.

Attention du Bout de la Ville les habitants seront coincés entre le parc de la Brie Champenoise d'un côté de la route et de l'autre le parc de la Grande Contrée qu'ils refusent avec force.

III- VILLENEUVE LES CHARLEVILLE

Photomontage 73 pièce 7 p64,

On voit le paysage jusqu'à la forêt du Gault donc ils verront obligatoirement les éoliennes de 135m qui sont entre chez eux et la forêt

Le cabinet Savart explique que nous sommes sur un plateau fermé par la forêt du Gault et des ondulations limitant les vues lointaines (pièce 7 p 13). C'est pourquoi nous serons totalement écrasés par ces machines, puisque nous n'avons pas d'échappatoires, et nous verrions ces 23 éoliennes dès que nous nous déplacerions.

C'est pour ces raisons que nous refusons ce projet.